

Rapport financier 2025

Le compte de résultat est marqué par **une nouvelle augmentation du chiffre d'affaires de 357.642 € (+ 10 %) et par un résultat positif après impôts de 44.260 €.**

Les recettes d'activités 2025 s'élèvent à **4.085.179 €** et sont en hausse par rapport à 2024 (**3.727.537 €**).

Côté École du bâtiment durable :

Les recettes 2025 de l'EBD sont d'environ 2.3 M€, en hausse de +4% par rapport à 2024, traduisant une stabilisation de l'activité après une période de fort développement en 2023 et 2024.

Ce maintien de l'activité est à saluer dans une période d'instabilité et de difficultés conjoncturelles cumulées sur les filières « rénovation énergétique et ENR » d'une part, et « formation professionnelle » d'autre part.

Côté Service local de l'énergie :

Une année marquée par une hausse des recettes de 19 %, atteignant 1,8 M€. Elle se traduit par le renforcement des missions socle d'information, de conseil et d'accompagnement, et le développement de nouveaux programmes.

Cette dynamique se poursuit grâce au soutien constant des collectivités territoriales savoyardes et haut-savoyardes.

La répartition des recettes d'activité entre les deux pôles est pour :

- Service local de l'énergie : **1.780.969 €**
- École du bâtiment durable : **2.304.210 €**

À ce chiffre s'ajoutent d'autres recettes (dons, cotisations...) d'un montant de **61.082 €**.

Les produits d'exploitation 2025 s'élèvent à **4.146.261 €** contre **3.778.935 €** en 2024. Les recettes d'activités soumises à la TVA s'élèvent à **584.053 €** contre **582.708 €** en 2024.

Les charges d'exploitation 2025 s'élèvent à **4.099.887 €** contre **3.697.868 €** en 2024. Ces charges sont maîtrisées et en lien avec l'évolution de l'activité.

Détails des postes de dépenses :

Achats et charges externes : augmentation de 100 k€ avec une progression des prestations extérieures, informatiques, de communication/marketing et de formations du personnel.

Impôts et taxes : RAS

Frais de personnel : hausse de 237 k€ liée à une régularisation de la provision pour congés payés, des primes de départs de salariés, des augmentations de salaires et le recours au salariat pour des formateurs occasionnels. Les effectifs sont stables (ETP 2025 = 50 – ETP 2024 = 49).

Autres charges : hausse de 12 k€ liée principalement à des redevances informatiques (outils métiers et sécurité informatique).

Dotation aux amortissements et provisions : augmentation de 50 k€ liée à une provision pour un risque prud'homal de 65 k€ et une diminution de 15 k€ de la dotation aux amortissements.

Nous arrivons donc à un **résultat d'exploitation 2025 de + 46.374 €**

Le montant des produits financiers s'élève à 1.482 €.
Le montant des charges financières s'élève à 3.051 €.

Le résultat financier 2025 est donc de - 1.569 €

Les produits exceptionnels et les charges exceptionnelles s'élèvent à 0 €.

Le résultat exceptionnel 2025 est donc de 0 €

En application des règles de calcul sur l'intéressement, nous n'en versons pas au titre de cet exercice.

L'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice s'élève à 544 €.

Le résultat final 2025 est positif de 44.260 €

Le bilan de l'association traduit une situation financière saine et maîtrisée pour notre association avec :

- **Les investissements** : des travaux ont été réalisés pour 190 k€ sur un bâtiment loué accueillant un plateau technique supplémentaire afin de développer de nouvelles formations et sur la maison des énergies pour aménager de nouveaux espaces.

- **Les créances clients, autres créances et les dettes** : Aucun risque d'impayé n'a été constaté au cours de l'exercice.

Les autres créances ont diminué grâce au versement de la 2^{nde} échéance liée au projet Fare.

Les dettes correspondent principalement à 2 nouveaux emprunts souscrits pour financer les travaux ainsi qu'aux sommes dues aux partenaires du projet Fare.

Les produits constatés d'avance concernent essentiellement le projet Amareno et la part restante à reverser aux partenaires du projet Fare.

- **La trésorerie** : le niveau de trésorerie affiché au 31 décembre ne reflète pas la situation réelle sur l'année. Il inclut le versement d'un acompte du programme FARE fin décembre pour 2026 et 2027 dont une partie sera reversée aux partenaires.

En pratique, la trésorerie disponible se situe plutôt autour de 450 000 € soit environ 1 mois de fonctionnement.

- **Les provisions** : une provision de 65 k€ a été constituée afin de couvrir un risque prud'homal.

- **Les fonds propres** : leur renforcement au cours des 3 dernières années constitue un point positif en vue de sécuriser le fonctionnement de la structure et augmenter nos capacités d'investissement.

Nous proposons donc à l'Assemblée Générale d'entériner ces comptes et le bilan et de voter l'affectation du résultat 2025 en « Autres réserves ».